



Votants : 81
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 6 mars 2015
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 17 mars 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 mars 2015

ASSAINISSEMENT – DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE DU SYSTEME DE COLLECTE DES EAUX USEES DES JARDINS DE L'IMPASSE DES EPINETTES A NIORT

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Gérard GIBAUT, Alain GRIPPON, Christine HYPEAU, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PANIER, Sébastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BILLY à René PACAULT, Jean BOULAIS à Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Brigitte COMPETISSA à Joël MISBERT, Pascal DUFORESTEL à Josiane METAYER, Romain DUPEYROU à Yvonne VACKER, Jean-Martial FREDON à Stéphanie DELGUTTE, Marie-Chantal GARENNE à Jérôme BALOGÉ, Isabelle GODEAU à Michel VEDIE, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Florent JARRIAULT à Dany MICHAUD, Agnès JARRY à Dominique SIX, Dominique JEUFFRAULT à Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOIR à Jean-Luc CLISSON, Simon LAPLACE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Sophia MARC à Alain GRIPPON, Philippe MAUFFREY à Jacques MORISSET, Marie-Paule MILLASSEAU à Christelle CHASSAGNE, Rose-Marie NIETO à Christine HYPEAU, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOIN, Adrien PROUST à Patrick THOMAS, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Florent SIMMONET à Carole BRUNETEAU, Elodie TRUONG à Alain PIVETEAU

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Jean-Claude BARRAUD, Robert GOUSSEAU, Elmano MARTINS, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Brigitte COMPETISSA, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Rose-Marie NIETO, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20150316-C28-03-2015-DE
Date de télétransmission : 19/03/2015
Date de réception préfecture : 19/03/2015

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 MARS 2015

ASSAINISSEMENT – DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE DU SYSTEME DE COLLECTE DES EAUX USEES DES JARDINS DE L'IMPASSE DES EPINETTES A NIORT

Monsieur **Joël MISBERT**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

En application de l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2010 déclarant d'utilité publique le prélèvement d'eau potable à partir des captages du « Vivier », de « Gachet I » et de « Gachet III », la Communauté d'Agglomération du Niortais doit réaliser des travaux de réhabilitation du collecteur d'eaux usées de la Vallée du Lambon à Niort, ce collecteur est implanté en majeure partie sur des terrains privés.

La réhabilitation de ce collecteur a été planifiée en 4 tranches de travaux, de 2012 à 2016.

La quatrième tranche, dont les travaux sont prévus en 2016 concerne, entre autre, la réhabilitation d'un linéaire vétuste de 250 mètres de collecteur situé en rive droite du Lambon, sous l'emprise du Boulevard de l'Europe à environ 6 mètres de profondeur. Etant donné sa situation, ce collecteur est totalement inaccessible.

Le projet prévoit le remplacement et le dévoiement de ce réseau en rive gauche du Lambon à travers 12 jardins privés de l'impasse des Epinettes.

Ces jardins accueillent déjà un collecteur d'eaux usées qui permet la desserte des 12 habitations en contrebas de l'impasse. Après diagnostic, il apparaît que ce réseau est également vétuste, ce projet permettra d'abandonner ce collecteur et de connecter les 12 habitations sur le nouveau collecteur.

Ce nouveau collecteur sera implanté sur plusieurs parcelles privées grâce à la mise en place de servitudes de canalisations donnant droit à une indemnité aux propriétaires selon les tarifs de la CAN (délibération du 25 avril 2005).

Cependant, la délibération du 25 avril 2005 ne prévoit pas l'indemnisation de l'abattage d'arbre. Considérant le nombre d'arbres présents sur ces parcelles, et l'intérêt qu'ils apportent en formant une barrière végétale isolant les habitations de l'impasse des Epinettes du Boulevard de l'Europe et vu la maturité et l'homogénéité des arbres présents sur ces différentes parcelles, il est proposé d'ajouter spécifiquement à ce projet le tarif d'indemnisation de 100 € par arbre de diamètre supérieur à 20 centimètres abattu.

Afin de mettre en place les servitudes de passage de canalisation sur les douze propriétés privées de l'impasse des Epinettes, le dossier doit être soumis à une enquête publique en vue de sa déclaration d'utilité publique et à une enquête parcellaire.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le tarif d'indemnisation pour abatage d'arbre,
- Approuver le dossier d'enquête parcellaire du projet,
- Approuver le dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 81
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Joël MISBERT

Vice-Président Délégué